DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 106

# LE CANADA

VENDREDI, 7 MAI 1880.

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

*Les manuscrits déposés ne sont pas rendus*

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance..... $4.00 — Six mois, payable d'avance..... $2.00
Payable dans le cours de l'année..... 5.00 — Payable à la fin du semestre..... 2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70 rue Albert, Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

*Les lettres et envois non affranchis sont refusés*

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

| MALLES. | Fermée. A.M. | Fermée. P.M. | Délivrée. P.M. | Délivrée. A.M. | Délivrée. P.M. |
|---|---|---|---|---|---|
| Est.—Montréal, Québec, etc. | 10 00 | 1 00 | 8 00 | 8 00 | 3 00 |
| Provinces Maritimes | .... | 1 00 | .... | .... | 3 00 |
| Ouest.—Kingston, Toronto, etc. | 10 00 | .... | 8 00 | 8 00 | 7 00 |
| E.-U., *vid* Ogdensburg | 10 00 | 1 00 | 8 00 | .... | 7 00 |
| Partie Ouest des E.-U. | 10 00 | .... | 8 00 | 8 00 | 7 00 |
| Cité de New-York | 10 00 | .... | 8 00 | .... | 4 40 |
| Kemptville, etc. | 10 0 | 1 00 | .... | 8 00 | 4 40 |
| Manotick | 10 00 | .... | .... | .... | 4 40 |
| North Gower, Kars | .... | 1 00 | .... | .... | 4 40 |
| Metcalfe, Russell, etc. | 10 00 | .... | .... | .... | 4 40 |
| Pembroke, Renfrew | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Ashton, St'ville, Huntley | 9 50 | .... | .... | .... | 2 00 |
| Perth, Smith's Falls, etc | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Sand Point, Arnprior | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Bristol, Clarendon | 9 50 | .... | .... | .... | 2 00 |
| Bell's Corners, Richmond | .... | 2 00 | .... | 10 30 | .... |
| Hull | 6 00 / 10 00 | .... | 5 00 | P.M. 2 00 | 6 00 7 30 |
| Aylmer, Eardley, etc. | 10 00 | .... | 5 00 | 2 00 | 7 30 |
| Pas de la rivière Ottawa, par ch. de fer. | 8 00 | .... | .... | .... | 3 00 |
| Gatineau | 6 00 | .... | .... | A.M. | 6 00 |
| New Edinburgh | 9 45 | .... | 5 30 | 10 30 | 7 30 |
| Billings' Bridge | 11 30 | .... | .... | .... | 2 10 |
| Malle Anglaise, *vid* N. Y. les Lundi et Mardi | .... | .... | 8 00 | .... | .... |
| Malle Anglaise, *via* Halifax, le jeudi | .... | .... | 12 00 | .... | .... |
| Malle Anglaise, sac supplémentaire | .... | .... | 1 45 | .... | .... |

Toutes lettres enrégistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
*Maître de Poste.*

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Partant de la Pointe-Lévis | 8.15 | A.M. |
| " " Rivière-du-Loup | 1.40 | P.M. |
| Arrivant à Trois Pistoles | 2.41 | " |
| " Rimouski | 4.25 | " |
| " Campbellton | 9.15 | " |
| " Dalhousie | 9.55 | " |
| " Bathurst | 12.00 | A.M. |
| " Newcastle | 1.42 | " |
| " Moncton | 5.00 | " |
| " Saint-Jean | 9.25 | " |
| " Halifax | 1.40 | P.M. |

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
*Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.*

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

*L'EDITION ROYALE*
DES
CHANSONS DE LA FRANCE
(Paroles françaises et anglaises)
ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix $1.50 en brochure, prix $1.00.

SOMMAIRE :

Où voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noel—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard ! O mon Roi !—La valse des adieux — Le pont des soupirs—Rendez-moi ma patrie—La madone, —Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador —Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La fauvette du canton— Non, monseigneur— Oui, monseigneur—Si vous me regrettez— Les cheveux blonds—Si loin !—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi —Espère—David chantant devant Saül— Bonheur caché—La réponse du bon Dieu — Ave Maria—Le carillon du verre — L'avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit—Veux-tu mon nom ? —La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Medjé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ— Toujours seul ! ou le " Masque de fer "—La fête du ciel—Pauvre fleur ? pauvre femme !— Le départ des hirondelles—Sisea l'Albanaise —Sous l'ormeau—La Marseillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par
R. MORGAN,
28, rue de la Fabrique.
Agent de gros pour l'Editeur.

Québec, 20 janvier 1880.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique*),

REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

**Un Morceau de Musique chaque Mois**

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

**Un moyen de faire de l'argent**

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

*Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.*

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la " Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la " Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous huite semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la " Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les " deux premières semaines " de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
24 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
*184, RUE DU CANAL,*
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
*Gérant.*

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

—Heures du Bureau de 9 à 4

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTÉRESSANTS
Objets de piete, de fantaisie, images, etc, etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIÈRES.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre,

IMPRIMERIE.

O. V. GREEND,
*Directeur du département lithographique.*

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
*VIS-A-VIS*
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

*Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.*

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général

*Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.*

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu " Western."
La compagnie d'assurance " Québec."
La compagnie d'assurance " Lancashire."
La compagnie d'assurance " Standard Life."
La ligne de steamers " Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel

*Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.*

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal " B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE
*CHAPEAUX DU PRINTEMPS*
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

*L'On Nettoie et Repasse les* CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

*293, RUE CUMBERLAND.*

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.

*Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada* et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossée, " Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi : on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880.

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en brique, contenant 10 appartements, avec remises et jardin, No. 152 rue Dalhousie ; loyer, $70 par mois.

Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No 170 coin des rues Dalhousie et Water ; loyer, $12 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD,
84 rue Water.

Nouvel Atelier
Photographique
140 Rue Sparks,
(autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES pour $1
DORION et DELORME
*Propriétaires*

Ottawa, 3 déc., 1879.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA
Compagnie Canadienne " Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

FEUILLETON

30

LA

# Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(*Suite.*)

—Eh bien ! lui demanda celui-ci, tout est arrangé ?

—Tout est fini. Mademoiselle Belleforge ne m'aime pas.

—Que vous disiez-vous donc tout à l'heure ? vous sembliez cependant vous entendre.

—Sans doute, mon oncle, elle me suppliait de renoncer à sa main et je lui promettais d'obéir.

—Quelle double folie ! s'écria Ranzville, heureusement Belleforge et moi nous nous entêterons.

—Non, mon oncle, répliqua le jeune homme, car j'ai donné ma parole d'honneur, et dès demain, pour échapper s'il se peut, à la tristesse qui me gagne, je partirai pour la Suisse.

Le baron et son neveu ne s'adressèrent plus une parole jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés chez eux. Une énergique poignée de main du vieillard remplaça les discours et les remontrances ; quant à Arthur, il se jeta dans les bras de son oncle avec abandon, et s'écria avec un sentiment de douleur vraie :

—Je suis bien malheureux !

Pendant que cette scène se passait chez monsieur de Ranzville, le banquier congédiant Conrad du geste retint Cœlia dans le salon. Quoiqu'il ne fût pas absolument rassuré sur son dessein, il ne pouvait croire que la décision de la jeune fille fut irrévocable. Il prit donc sa voix la plus douce, la plus paternelle, pour lui demander ce qui avait été convenu entre elle et celui qu'il lui avait présenté en qualité de fiancé.

—Monsieur de Ranzville est un galant homme, dit Cœlia, il sait que je ne l'aime pas, et ne tentera rien pour faire violence à mes sentiments.... Je puis à cette heure tout vous avouer, mon père, hors le nom de celui que je préfère au neveu de votre ami ; je me suis fait le serment de n'appartenir à personne si je ne devenais pas la femme de celui que j'ai choisi.

—Ah ! tu ne voudras pas me causer cette douleur, Cœlia.

—Vous ne pouvez vous affliger de la pensée que je veux être heureuse, et créer moi-même ce bonheur.

—Ainsi tu déclares à ton père une guerre ouverte ?

—Je resterai la plus respectueuse des filles, s'il ne tente pas de contraindre les penchants de mon cœur.

—Ne parle pas de respect ! fit Belleforge avec violence, car tu te révoltes et tu me braves ! Mon indignation est telle qu'une parole de malédiction est prête de sortir de mes lèvres ! Retire-toi, Cœlia, je ne te reverrai que soumise à mes ordres.

Cœlia prit les mains de son père, y posa les lèvres et murmura d'une voix grave :

—Adieu donc, mon père, adieu !

Elle sortit sans se retourner, et laissa le banquier seul dans le salon.

Il y resta longtemps, marchant avec agitation, parlant tout haut, tantôt s'encourageant dans sa volonté, tantôt faiblissant à l'idée de rendre sa fille malheureuse. Puis il s'étonnait de trouver dans cette enfant une résolution terrible, tandis qu'il avait ployé sous son vouloir madame Belleforge durant vingt ans. Il ne se demanda pas si la révolte de Cœlia était un châtiment du Ciel, une revanche du passé ; il sentait autant d'humiliation que de douleur, et quand il rentra dans sa chambre pour y goûter un peu de repos, un terrible cauchemar lui rendit les angoisses de la veille :

En s'éveillant, une pensée le consola : Conrad ! Il allait avoir avec Conrad un entretien décisif, fixer son avenir, et trouver dans sa sagesse, son intelligence, d'amples compensations à la désillusion de la veille.

Il lui avait donné rendez-vous dans son cabinet vers dix heures, il attendit que l'horloge sonnât avec une émotion secrète, et lorsque Conrad parut, un cri de joie s'échappa des lèvres du banquier.

Cette exclamation de bonheur troubla profondément le jeune homme, et il s'approcha lentement de Belleforge qui le contemplait avec une tendresse orgueilleuse ; cette affection, ce bonheur allaient être si cruellement anéantis, si fatalement blessés, que toute la force dont le jeune homme s'était armé tomba subitement. Il ne comprit plus qu'une chose, le coup inattendu qu'allait recevoir son père.

Conrad tomba dans un fauteuil, et rassemblant son énergie, il en appela à Dieu pour trouver le secours et la force.

Dieu lui répondit, car après ce premier tribut payé à la faiblesse humaine, Conrad se sentit prêt pour le combat.

—Mon cher enfant, lui dit Belleforge, avant de m'entretenir avec toi de tes projets futurs, je veux te remercier pour le passé.... Un grand nombre de jeunes gens font des années que tu viens de traverser un temps de dissipation, de plaisir, de folie.... Tu as prouvé tant de sagesse et de raison que si les pères pouvaient être ingrats, je le deviendrais en ne te remerciant pas des satisfactions de cœur et d'orgueil que tu m'as données. Ne crains donc pas d'abuser aujourd'hui en me demandant beaucoup. Te voilà inscrit sur le tableau des avocats, c'est un honneur, mais je ne crois pas que tu veuilles faire ta profession du barreau.... Mon influence est grande.... Choisis la profession qu'il te convient d'embrasser, tu es riche, car j'ai des millions, et à partir de cette heure je ne veux plus que tu dépendes de moi. Parle sans crainte, sans honte, fie-toi à ma tendresse d'une façon absolue.... Tu ne peux rien vouloir que de bon et d'honnête, et je te rends ce témoignage que j'ai en toi une confiance sans bornes

—Mon père, répondit Conrad en se levant, et en regardant le banquier avec une expression à la fois, ferme et respectueuse, je souhaite entrer au séminaire.

La foudre tombant à quelques pas de Belleforge l'eût moins surpris, moins effrayé que cette parole. Il resta un moment muet de stupeur. Puis prenant les mains de Conrad avec violence :

—Toi croyant ! fit-il, toi chrétien !

—Moi, disciple de cette foi que m'a enseignée ma mère à son lit de mort.

—A son lit de mort ! répéta le banquier.

—Vous n'avez pas compris de quel mal elle se mourait, mon père, ce mal s'appelle la privation de Dieu.... je lui ai juré de me faire prêtre afin de prier pour elle, et je vous demande l'autorisation de tenir ce serment.

—Jamais ! jamais ! s'écria Belleforge, tu masques cette folie sous l'apparence d'un devoir.... Ta mère ne s'est pas plainte.... C'est en vain que tu me crierais que je l'ai moralement assassinée, je ne te croirais pas ! Elle est morte ! tout le monde meurt.... je l'ai fidèlement aimée ! j'ai fait pour vous tous les sacrifices ! Si j'ai cherché sans cesse à augmenter ma fortune, je n'avais d'autre but que votre bonheur.... Toi Cœlia vous résumiez ma vie.... j'ai été bon époux, père dévoué, ma conscience est tranquille, mais vous ! toi et Cœlia, vous devenez mes bourreaux !

—Mon père ! mon père ! fit Conrad avec un intraduisible élan de tendresse, ne nous calomniez pas ! Ecoutez-nous, comprenez-nous.... Nos cœurs ne sont pas faits comme le vôtre, de stoïcisme et d'incrédulité. Nous avons soif de clartés célestes, de tendresses infinies. Nous demandons tout cela au ciel au lieu de l'attendre de la terre.... j'en prends à témoin vos paroles de tout à l'heure, j'ai été pour tous les jeunes gens de mon âge un modèle de raison, de sagesse, de vertu.... Mais cette raison avait sa source plus haut que vous ne le croyiez : cette sagesse se retrempait dans la foi, cette vertu était une vertu chrétienne....

(*A suivre*).